

Arrêtés du 12 novembre 2001 portant homologation d'engins de chantier (limitation du niveau sonore)

NOR : ATEP0100390A

Par arrêté du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 12 novembre 2001, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 modifié relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le (ou les) moteur(s) à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur : Faun GmbH (RFA), représenté en France par Diesel Hydraulique Services, carrefour de la Belle-Croix, BP 25, 57365 Ennery.

Désignation de l'engin : grue mobile routière ; marque et type : Tadano-Faun, type ATF 45-3 (FA012).

Marque et type du moteur : Mercedes Benz, type OM 926 LA ; puissance et régime nominaux : 206 kW à 1 500 tours par minute.

NOR : ATEP0100391A

Par arrêté du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 12 novembre 2001, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 modifié relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le (ou les) moteur(s) à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur : Chikusui Canycom, Inc. (Japon), représenté en France par IMER France, ZI, BP 34, 38450 Vif.

Désignation de l'engin : tombereau sur chenilles ; marque et type : Chikusui Canycom, type S 12.

Marque et type du moteur : Kubota, type D 722 ; puissance et régime nominaux : 15 kW à 3 000 tours par minute.

NOR : ATEP0100392A

Par arrêté du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 12 novembre 2001, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 modifié relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le (ou les) moteur(s) à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur : Mikasa Sangyo Co., Ltd (Japon), représenté en France par IMER France, ZI, BP 34, 38450 Vif.

Désignation de l'engin : plaque vibrante ; marque et type : Mikasa, type MVH-R60.

Marque et type du moteur : Honda, type GX 120 ; puissance et régime nominaux : 2,8 kW à 3 600 tours par minute.

NOR : ATEP0100393A

Par arrêté du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 12 novembre 2001, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 modifié relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le (ou les) moteur(s) à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur : Mikasa Sangyo Co., Ltd (Japon), représenté en France par IMER France, ZI, BP 34, 38450 Vif.

Désignation de l'engin : plaque vibrante ; marque et type : Mikasa, type MVH-120.

Marque et type du moteur : Honda, type GX 160 ; puissance et régime nominaux : 4,1 kW à 3 650 tours par minute.

NOR : ATEP0100394A

Par arrêté du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 12 novembre 2001, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 modifié relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le (ou les) moteur(s) à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur : Mikasa Sangyo Co., Ltd (Japon), représenté en France par IMER France, ZI, BP 34, 38450 Vif.

Désignation de l'engin : pilonneuse ; marque et type : Mikasa, type MT 55.

Marque et type du moteur : Robin, type EH 09 D ; puissance et régime nominaux : 1,9 kW à 3 600 tours par minute.